

**Directions d'école restées vacantes
à l'issue du mouvement 2022 :
**STOP aux pressions pour imposer
aux collègues adjoint(e)s d'assumer la direction !****

Le SNUDI-FO dénonce les pressions de la hiérarchie, sur consigne de la Directrice Académique, pour imposer à un(e) collègue adjoint(e)... ou à plusieurs à tour de rôle (!) d'assumer la direction d'une école restée vacante à l'issue du mouvement.

Le SNUDI-FO invite les collègues concerné(e)s à contacter d'urgence le syndicat (si ce n'est pas déjà fait) et à lui transmettre le(s) message(s) de la hiérarchie (snudi.fo84@free.fr - 04 90 86 65 80), à l'informer des injonctions verbales et autres pressions...

Aucun(e) collègue ne peut être, ni ne doit être contraint(e) d'assumer une direction d'école s'il (elle) ne le souhaite pas !

Nul n'ignore, dans nos écoles, les innombrables problèmes à gérer, le temps personnel à investir, le plus souvent en plus de la charge d'une classe, pour nos collègues directrices et directeurs à qui le ministre Blanquer a notamment supprimé les Aides Administratives (pour ceux qui en avaient une), refusant, en particulier, d'accorder une décharge hebdomadaire aux écoles de 1 à 3 classes.

Nul n'ignore, par ailleurs, l'indécence des salaires actuels des adjoints et des directeurs qui croulent tous sous les demandes institutionnelles et la réunionnisme, dans un contexte où les absences ne sont plus remplacées, les classes de plus en plus chargées, les agressions en plus en plus fréquentes, dans le dénuement le plus complet en matière de RASED et avec un manque problématique d'AESH, aggravé par les PIAL, pour les élèves en situation de handicap.

C'est le ministère qui est responsable de la désaffection pour la direction d'école !
Si le ministère veut des collègues pour assurer la direction des écoles, qu'il ouvre immédiatement des négociations avec les organisations syndicales sur les revendications en matière de rémunération, d'allègement des tâches, de décharge de service, d'aide administrative... et que les directeurs retrouvent la considération à laquelle ils ont droit, à commencer de la part de la hiérarchie à tous les niveaux !

A la CAPD du 16 juin, les élus du personnel unanimes revendiqueront que cessent les pressions inadmissibles pour imposer à des collègues non volontaires d'assumer la direction de leur école et qu'un appel à candidature soit adressé à tous les collègues du département pour prendre la charge, sur la base du volontariat, des directions vacantes.

Les collègues n'ont pas à faire les frais de la nouvelle organisation du mouvement qui, en conséquence de la loi de transformation de la Fonction publique, a privé les élus du personnel à la CAPD de toute information, les a empêchés d'exercer tout contrôle sur le mouvement, a supprimé la 2ème phase, imposé des nominations à l'aveugle, pour aboutir à **un mouvement qui n'a plus qu'une logique : caser les personnels le plus vite possible, sur n'importe quel poste, y compris au mépris des règles et des droits qui subsistent encore...**

Avignon, le 15 juin 2022 - 17h
Le Bureau départemental du SNUDI-FO